

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

20/07/2017

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

2017-ARA-DP-00673

1. Intitulé du projet

Réalisation de travaux d'ombrières photovoltaïques

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

REDEN INVESTISSEMENT

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Jean-Jacques ARRIBE

RCS / SIRET

_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
N° 30	Installation sur ombrières d'une puissance égale ou supérieure à 250 kWc

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

- Le Syndicat Départemental d'Équipement de l'Ardèche (SDEA) souhaite équiper d'ombrières photovoltaïques deux des trois parkings du Safari Parc du Haut Vivarais (Safari de Peaugres), situé au lieu-dit Montanet, 07340 Peaugres.
- Les ombrières photovoltaïques sont constituées d'une charpente métallique dimensionnée selon les normes neige et vent et sont posées sur des fondations bétons.
- La surface couverte est de 9903 m²
- La puissance pour le parking Nord est de 293,23 kWc.
- La puissance pour le parking Sud est de 1434,585 kWc.
- **La puissance totale est de 1727,815 kWc.**

4.2 Objectifs du projet

- Améliorer le confort des visiteurs du Safari Parc en leur proposant une aire ombragée pour leur véhicule, dans le respect de l'aménagement du site.
- Ces ombrières permettent aussi de protéger les visiteurs et leur véhicule des intempéries telle que la pluie.
- L'expérience client est d'autant plus positive grâce à ces ombrières.
- Marquer l'engagement du Safari Parc en faveur des énergies renouvelables et du développement durable.
- La couverture photovoltaïque produira l'équivalent de la consommation d'électricité d'environ 720 foyers. La production sera entièrement injectée sur le réseau public d'électricité.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- Les travaux seront intégralement à la charge du maître d'ouvrage.
- Le planning sera en adéquation avec le cahier des charges de la CRE
- Les zones de chantier seront clôturées et comporteront une base de vie pour les personnes et une zone de stockage pour les équipements.
- Pas de terrassement. Le terrain est déjà artificialisé. Seules les fondations (béton) des poteaux seront coulés dans des trous individuels.
- Les câbles électriques seront disposés dans des chemins de câbles fixés à la structure. Les onduleurs multistrings seront fixés en haut des poteaux.
- Pose des structures galvanisées, charpente et descentes d'eau, puis du système d'intégration, puis des modules.
- Implantation des locaux techniques et du poste de livraison.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- La centrale photovoltaïque sera exploitée pendant 30 ans.
- La maintenance préventive et curative sera pilotée par REDEN Technique, ainsi que le télésuivi, assuré directement depuis l'usine REDEN de Roquefort (47).

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Un dossier Loi sur l'Eau sera réalisé en déclaration au titre de l'environnement - rubrique 2.1.5.0.-2 "Rejet d'eau pluviale dans les eaux douces superficielles ou sur le sol ou dans le sous-sol".
- Une demande de permis de construire sera demandée.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Centrale photovoltaïque sur ombrière :	Puissance 1727,815 kWc
- Superficie ombrières (emprise au sol des panneaux) :	9903 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Lieu-dit "Montanet"

07340 Peaugres

Parcelles cadastrales :

AW 22

AW 18

AV 54

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Le projet est l'installation d'ombrière sur un parking existant.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type 1 "Ruisseau d'aumas" situé à 1.5km du site ZNIEFF de type 2 "Corniche du rhone et ensemble des vallons rhodaniens de st pierre de buf a tournon" à plus de 3km du site. Source : DREAL Rhône-Alpes
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Source : DREAL Rhône-Alpes
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Source : Prim.net
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Source : DREAL Rhône-Alpes
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Source : www.ardeche.gouv.fr
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Source : DREAL Rhône-Alpes
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	SOURCE: http://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Source : Mairie - Service urbanisme
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Source : DREAL Rhône-Alpes
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site Natura 2000 (Habitat) : "Affluents rive droite du Rhône" à 5.3 km à l'est du site. Site Natura 2000 (Oiseaux) : Ile de la Platière" à 7km à l'est du site. <i>Source : DREAL Rhône-Alpes</i>
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les sites patrimoniaux les plus proches sont : - Immeuble classé "Château de Gourdan" à 1.3km à l'ouest du site (id. ILTSBU) - Partie d'Immeuble "Château et restes de l'ancien monastère/Château" à 1.6km à l'Est (id. INC44R) - Partie d'Immeuble "Château et restes de l'ancien monastère/Reste de l'ancien monastère" à 1.6km à l'Est (id. IKI5W1) Source : DRAC Auvergne-Rhône-Alpes

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aucun terrassement ni mouvement de terre n'est prévu
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pas de terrassement, pas de mouvement de matériaux
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les ombrières seront installées sur deux parkings bitumés existants. Aucun arbre présent ne sera ni détruit ni même élagué. Aucune destruction de la biodiversité.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aucun impact sur les sites Natura 2000. Tous les sites Natura 2000 sont situés à plus de 5km du projet.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sans objet
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'ombrière sera installée sur les parkings existants.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Source : Prim.net
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune de Peaugres : - Feu de forêt - Séisme : zone de sismicité 3 - Transport de marchandises dangereuses Source : Prim.net
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Sans objet
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Uniquement lors du chantier (maximum 4 mois). Une aire de déchargement et de stockage du matériel de l'ombrière sera prévu à l'intérieur du site. Aucune perturbation n'impactera l'extérieur du Safari Parc.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Sans objet

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sans objet
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sans objet
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les ombrières ne seront pas illuminées
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Seule de l'eau de pluie s'écoulera des ombrières. Des gouttières et des chéneaux sont prévus pour la collecte de l'eau de pluie. Le réseau sera relié au réseau d'évacuation des eaux de pluies actuel (évacuation par gravité jusqu'à des grilles plates caniveau puis par un réseau enterré). Il s'agit d'eau de pluie non souillée.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sans objet

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pas d'impact visuel car : - le site est actuellement un parking bitumé - les haies, arbres et forêts seront laissés intact - le site est longé par la D820 (2*2 voies) - Le site est entouré de parcelles agricoles
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Pas de modification de l'usage du sol : stationnement de véhicules

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'étude d'impact n'est pas nécessaire car:

- Pas d'impact environnemental sur la faune: pas de périmètre de protection ou d'inventaire (terres arables) ni sur la flore - pas de sensibilité écologique particulière.
- Pas d'impact sur les masses d'eau (déclaration loi sur l'eau), pas d'affouillement, pas de pollution des eaux souterraines due aux ombrières de parking.
- Gestion du rejet des eaux de pluie par un réseau secondaire.
- Pas d'impact ni de bruit, ni sur les odeurs pour les utilisateurs du site (visiteurs du Safari Parc)
- Prise en compte du volet paysager pour aménager la visibilité des constructions et l'impact paysager.
- Pas d'impact sur le risque naturel.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

le,

Signature

Bastien Liaussis
